

Les arguments relatifs à la tenue éventuelle d'un plébiscite ont changé. Votre Honneur se souvient que le premier ministre, prenant la parole en juin, disait qu'il faudrait du temps; c'était un argument contre. Il a déclaré, à propos du plébiscite de 1942 sur la conscription, que de nombreux mois se sont écoulés entre la présentation de la mesure législative, le 13 février 1942, et l'annonce du résultat, le 11 mai suivant. Au mois de juin, on invoquait comme excuse que cela prendrait du temps. J'imagine que personne ne voudrait maintenant affirmer que cette excuse est valable.

Plus d'une fois, nous sommes revenus sur cette idée en la préconisant. Certains diront que cela créerait de la dissension dans le pays, que les élections, comme le premier ministre l'a dit, se tiennent par circonscription, et qu'un plébiscite susciterait autant de discorde que des élections. Dans ce cas, monsieur l'Orateur, s'il y a le moindre danger de créer de la désunion, on pourrait le contourner en comptant les votes, non pas par provinces, mais en un seul coup, par un comité central, afin que personne ne sache comment une province a voté. Au contraire, chacun voterait à titre de Canadien. (*Applaudissements*) Comme objection suivante, on a dit que cela coûterait des millions de dollars, 10 millions et plus. Il n'en serait rien, si on le faisait en même temps que les élections générales. D'ailleurs, quand on dépense des milliards, même s'il fallait dépenser 10 millions, ce ne serait pas cher pour créer un sentiment d'unité dans la nation à ce sujet.

Serait-ce une façon de créer de la dissension? La population d'Ottawa est-elle divisée par suite du plébiscite sur la fluoration et sur le sport du dimanche, l'autre jour? Tous les arguments tombent devant la réalité. Notre parti fait confiance à la population. Nous voulons que le peuple ait le droit de se faire entendre. Nous voulons être sûrs que le nouveau drapeau, quel qu'il soit, sera choisi par les Canadiens et non pas imposé en cachant au peuple les faits véritables au sujet du genre de drapeau distinctif qu'il entendait proposer. Il dispose maintenant de l'appui de ses nouveaux alliés à la Chambre.

Que le gouvernement lui-même ait changé d'avis montre bien toute l'incertitude qui entoure la question. Sans reprendre par le détail tous les aspects de cette volte-face, je trouve fort étrange que le gouvernement ait agi ainsi alors que quelques mois plus tôt, il soutenait qu'il fallait choisir entre le trifolié et un Canada divisé. Seuls les membres de l'opposition officielle se sont élevés contre cette affirmation et les vis-à-vis les ont accusés de faire de l'obstruction. Les députés ministériels ont déclaré qu'ils avaient trouvé un modèle qui unirait les Canadiens. Pourtant, lorsque le comité a été constitué, ils

ont changé d'opinion et ont abandonné le seul modèle qui était acceptable, selon eux.

Le premier ministre a prétendu que l'uni-folié ne ferait pas l'affaire et je reviendrai là-dessus dans un instant. Qu'est-il arrivé? Pourquoi le gouvernement a-t-il modifié son attitude? En mai, juin, juillet et août, les vis-à-vis et leurs alliés préconisaient l'adoption du trifolié car, à leur dire, c'était le seul modèle qui fût acceptable au Canada. Brusquement, du jour au lendemain, ils ont changé d'attitude. Avaient-ils raison lorsqu'ils ont tenté d'imposer aux Canadiens le drapeau trifolié? Étaient-ils logiques en y renonçant? Je serais heureux d'entendre les réponses.

Je l'ai dit il y a un instant, ils enseignaient aux gens que le drapeau trifolié était le seul drapeau acceptable. Passons les événements en revue, car cela montre que les députés d'en face ne savaient pas eux-mêmes où ils en étaient. Ils ont rejeté à la première occasion ce qu'ils s'étaient unis pour appuyer. Ils me disent qu'un plébiscite n'est pas nécessaire. Monsieur l'Orateur, si on avait tenu un plébiscite des opinions des députés du gouvernement en mai, juin, juillet et août, ils auraient tous voté en faveur du drapeau trifolié. Mais, qu'en disent-ils maintenant? Ils ont changé d'avis, ce qui n'est pas extraordinaire de la part du gouvernement actuel.

Les honorables représentants d'en face ont commencé l'éducation du public le 17 avril au moment où, comme je l'ai dit tout à l'heure, le ministère des Postes a émis des timbres. Le 17 avril, lorsqu'on a demandé au premier ministre, à la Chambre des communes, si ce modèle était bien le modèle préféré et choisi, il a dit que c'était une pure conjecture. Cependant, dans tout le Canada, ce jour-là, et les jours suivants, les journaux ont publié une reproduction du drapeau trifolié.

Puis, le 14 mai, le premier ministre, devant les journalistes, a dévoilé son drapeau, drapé avec goût sur le manteau de sa cheminée, promenade Sussex. Le 14 mai, quand on lui a demandé à la Chambre des communes si ce serait le drapeau du Canada, il a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise. Le 16 mai, le ministre des Postes, au cours d'une entrevue, a expliqué le symbolisme du modèle trifolié, disant que la première feuille d'érable représentait l'élément d'ascendance anglaise, la deuxième l'élément d'ascendance française, et la troisième, les autres groupes ethniques. C'était l'opinion de quelqu'un de son ministère, mais ce n'était pas la réalité. En réalité, la déclaration n'était pas fondée, car on n'a qu'à...